



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DU PLAN

DIRECTION GÉNÉRALE
DU BUDGET

DIRECTION DE LA COOPÉRATION ET DES
FINANCEMENTS EXTÉRIEURS



UNION EUROPÉENNE

Programme d'Accompagnement des Initiatives citoyennes de la Société civile (PAISC)

CATALOGUE DES OPPORTUNITÉS DE FORMATION OFFERTES PAR LE PAISC



Juillet 2017

AVERTISSEMENT

La présente publication a été élaborée avec l'aide de l'Union européenne. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité du Programme d'Accompagnement des Initiatives citoyennes de la Société civile (PAISC) et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.

Contacts

Immeuble AMSA
25, Rue Amadou Assane Ndoye x St Michel
Dakar – Sénégal
+221 33 849 49 09

Site web : <http://www.paisc.net>



Faites votre choix !

Ce catalogue est destiné aux Acteurs non étatiques (AnE) évoluant au Sénégal, à savoir :

- les organisations de base : associations socio-culturelles, coopératives, associations professionnelles locales, groupes religieux de base, Associations sportives et culturelles (ASC), Groupements de promotion féminine (GPF), etc. ;
- les ONG d'appui et d'accompagnement formellement constituées, les syndicats, le patronat, les organisations confessionnelles, etc. ;
- les réseaux, fédérations et coordinations ;
- les plateformes, foras, collectifs et coalitions.

Il vise à informer les AnE sur les programmes de formation conformes à leurs besoins et disponibles à travers le pays. Il découle de l'étude commandée par le Programme d'Accompagnement des Initiatives citoyennes de la Société civile (PAISC) portant sur l'offre de formation pour les Acteurs non étatiques (AnE) évoluant au Sénégal, et dont les résultats ont été validés le 25 janvier 2017, lors d'un atelier regroupant toutes les parties prenantes. Cette étude est disponible sur le site <http://www.paisc.net>.

L'objectif principal de l'étude était de fournir des éléments permettant au PAISC de contribuer à l'amélioration des compétences techniques et des capacités de proposition des Organisations de la Société civile (OSC) dans le cadre de leur participation aux dialogues sectoriels, à la définition des politiques publiques et à la quête de transparence dans la gestion des ressources publiques.

Grâce à cette étude, les besoins en formations des OSC sont déterminés ; les meilleures institutions et structures de formation des OSC sont identifiées ; un plan de formation par type et niveau d'OSC est élaboré et les besoins en formation prioritaires ; les ressources financières nécessaires au financement du plan de formation sont identifiées.

Il importe de souligner qu'une trentaine de structures ou instituts de formation, répartis entre le secteur public et le privé, ont été identifiés.

Ce sont leurs programmes que nous vous présentons à travers ce catalogue, entre autres informations à découvrir.

Quant au plan de formation, il se décline en deux axes stratégiques majeurs :

- Axe stratégique 1 : renforcement des moyens d'action des organisations opérationnelles ;
- Axe stratégique 2 : consolidation des capacités des organisations de plaidoyer et d'influence.

En plus de ces deux axes, nous estimons pertinent d'y ajouter un troisième portant sur le coaching de ces organisations. A cet égard, des diagnostics organisationnels et institutionnels et/ou des évaluations rapides peuvent être envisagés pour leur sélection.

C'est dire que nous souhaitons mettre l'accent plus sur la candidature des organisations (dont on attend une performance améliorée) que sur celle des individus qui, une fois formés, peuvent trouver d'autres opportunités plus gratifiantes ailleurs.

Prévu pour 30 mois (deux ans et six mois), le plan de formation permettra au PAISC de concentrer ses efforts sur la formation des différents organes et types d'AnE, pour répondre au besoin de renforcement de leurs compétences.

En conséquence, nous vous invitons à lire et à partager ce catalogue, pour que chaque destinataire qui le reçoit puisse choisir le programme qui lui convient et le porter à notre connaissance.

Bonne lecture, et à bientôt !

Cheikh Tidiane Ly
Coordonnateur du PAISC



SOMMAIRE

6 Les offres de formation par axe stratégique

10 Comment postuler ?

12 Modalités de partenariat proposées

14 Informations et contacts utiles

A propos du PAISC

Le Programme d'Accompagnement des Initiatives citoyennes de la Société civile (PAISC) vise à accompagner les mutations de la Société civile sénégalaise, qui s'investit en relation avec l'État pour une meilleure efficacité des politiques publiques.

Ce projet prépare la transition vers une plus grande implication des Acteurs non Étatiques (AnE) dans la gouvernance des secteurs clés du développement du Sénégal où seront développées les interventions prioritaires de la coopération UE dans le cadre du 11^e FED en fonction des secteurs retenus : gouvernance démocratique, développement agricole durable, eau et assainissement.

Le PAISC fait suite aux projets d'appui aux AnE financés sur les 9^e et 10^e FED. Il s'appuie sur une étude sur les fonctions jouées par la Société civile du Sénégal dans la gouvernance et l'efficacité de l'intervention publique dans quelques secteurs.

Il constitue une opportunité pour partager des analyses sur les mouvements émergents, entre la coopération et le dialogue politique UE-Sénégal ; développer la coordination et la cohérence des interventions avec les États Membres et autres Partenaires techniques et financiers (PTF).



Axe stratégique 1



Renforcement des moyens
d'action des organisations
opérationnelles

Management des organisations

- Gestion stratégique d'une organisation ;
- Gestion administrative courante ;
- Gestion des ressources : humaines, compta et finances sur la base d'un manuel de procédures ;
- Maîtrise des TIC ;
- Communication interne et externe.

Management des projets et programmes & recherche de fonds

- L'identification et l'élaboration d'un projet ;
- La planification et la gestion de projet ;
- Le suivi, évaluation et capitalisation de projet ;
- L'identification et le suivi des sources de financement (au niveau des PTF notamment) ;
- La connaissance des opportunités de financement offertes par les PTF (au plan local et international) et leurs exigences et procédures ;
- Techniques de levée de fonds.

Développement de capacités spécifiques

- Leadership, communication et négociation ;
- Techniques spécifiques aux domaines respectifs d'intervention des OSC (notamment la transformation de produits agricoles).



Axe stratégique 2



Consolidation des capacités
des organisations de plai-
doyer et d'influence

Accès à l'information

Production de connaissances

- Connaissance de l'environnement économique ;
- Maîtrise des politiques publiques et Analyse du budget ;
- Connaissance des processus liés à la programmation des actions publiques et de leur mise en œuvre ;
- Connaissance des processus liés à l'évaluation des politiques publiques ;
- Connaissance des opportunités de financement offertes par les PTF (au plan local et international) et de leurs exigences et procédures.

Leadership, Communication et Plaidoyer

- Développement des compétences en leadership, communication et négociations ;
- Développement des compétences en lobby, plaidoyer et campagne ;
- Développement des compétences en stratégie de communication ciblée et de mobilisation de masse ;
- Développement des compétences en enquêtes de perceptions sur les politiques publiques ;
- Développement des compétences en traitement et diffusion de l'information.

Équité, Transparence et Droits humains

- Maîtrise des politiques judiciaires de l'État
- Droits humains et équité
- Prévention des conflits, paix et sécurité
- Droit des réfugiés et migrants.

Comment postuler ?



Critères de candidature

Les demandes doivent provenir des organisations de la Société civile . L'organisation doit :

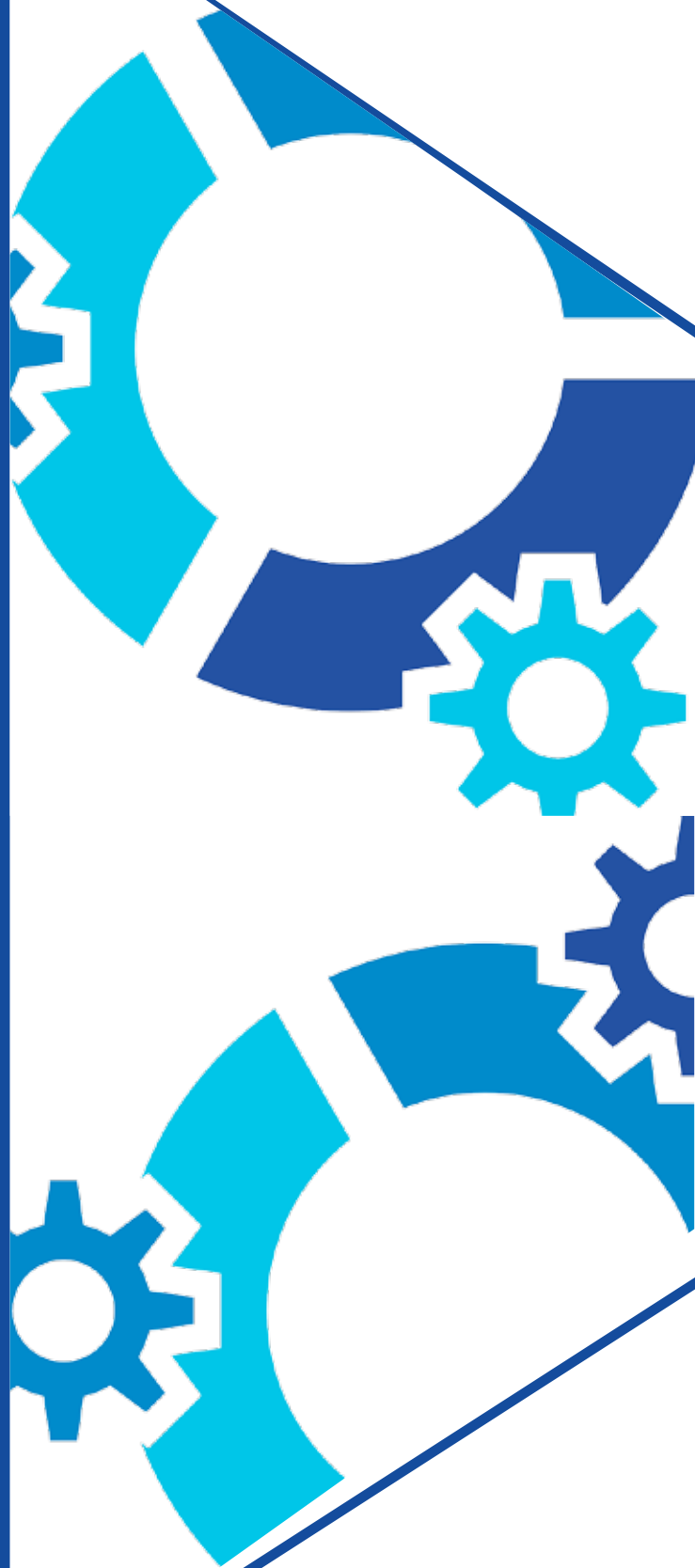
- Être formellement constituée (sur la base de la production d'un document de reconnaissance juridique) ;
- Justifier d'une existence minimale de 2 ans ;
- Être opérationnelle à travers au moins une réalisation concrète dûment rapportée ;
- Être porteuse d'un programme de développement ;
- Être disposée à participer à la prise en charge des coûts de formation pour chaque candidat (par exemple prise en charge des coûts d'hébergement et de transport du candidat proposé aux lieux de formation).

Critères de candidature (suite)

Les candidats proposés pour les formations doivent :

- Être opérationnels dans l'organisation avec des fonctions précises ;
- Avoir le niveau requis pour suivre la formation (au moins le niveau du BAC) ;
- Être disponibles pour suivre assidûment les formations ;
- S'engager à produire, en fin de formation, une proposition de projet d'application des formations reçues pour leur organisation respective (par exemple : document de projet de planification et de gestion améliorée, de suivi-évaluation, de capitalisation, document de projet d'analyse de politique sectorielle, de plaidoyer, etc.) ;
- Être motivés à servir l'organisation en s'engageant par ailleurs à démultiplier les connaissances acquises.

Les demandes doivent être motivées avec une description précise du profil du candidat, ses responsabilités dans l'organisation et les raisons de son choix notamment la valeur ajoutée que le candidat pourrait apporter à l'organisation après sa formation.



Les modalités de partenariat proposées par les structures de formation dépendent de plusieurs facteurs tels que le lieu de la formation, le nombre de participants, le type de formation et le nombre de sessions de formation, entre autres. Quoiqu'il en soit, une réelle flexibilité est notée dans la définition des modalités de partenariat qui doivent être basées sur des conventions de partenariat ou mémorandums d'entente définissant les attentes du PAISC par rapport à la révision des coûts et aux enseignements à dispenser.

Pour une maximisation des résultats attendus par le PAISC, les structures de formation ont, d'une manière générale, donné des pré-requis qui sont nécessaires pour une formation pérenne et utile :

- Axer les formations sur les besoins spécifiques des participants et apprécier l'adéquation entre les profils et les thématiques de formation ;
- Traduire des modules de formation en langues locales pour permettre à tous les acteurs de pouvoir en bénéficier ;
- Articuler les formations à la pratique, à travers la nécessaire connaissance de l'environnement de l'OSC par la structure formatrice ;
- Permettre aux jeunes de bénéficier des formations diplômantes ;
- Veiller sur les critères de sélection des structures de formation qui ne doivent pas privilégier les structures de formation de grande envergure au détriment des structures ayant de faibles moyens ;
- Assurer le travail de coaching après chaque formation à travers la budgétisation d'un système de suivi-évaluation des acquis qui permet d'apprécier l'utilisation effective des applications et connaissances acquises (visibilité des résultats par une plus grande responsabilisation) ;
- Privilégier une formation axée sur les problématiques de l'heure, c'est-à-dire vers les métiers d'avenir comme le pétrole, le gaz, la transformation des produits de l'environnement, le recyclage des déchets, etc. ;
- Mettre l'accent sur les impacts des formations, à travers l'analyse des stratégies de démultiplication des enseignements.

CONGAD

Sud Foire, Immeuble TF N° 27431

1^{er} étage, Deux voies Liberté VI en Face UNO

BP : 4109-Dakar / Téléphone : (+221) 33 827 54 94 / E-mail : congad@orange.sn

PFANE

85A 2^{ème} étage, Sacré-Cœur 3 Pyrotechnie, Dakar

Tél. : (+221) 33 869 45 40

PAISC

Immeuble AMSA

25, Rue Amadou Assane Ndoye x St Michel

Dakar – Sénégal

(+221) 33 849 49 09

Site web : <http://www.paisc.net>



